

Règlement # 194-2024
ANNEXE 1

ATTESTATION D’INPECTION DE L’ÉTAT ET DU FONCTIONNEMENT DE
L’INSTALLATION SEPTIQUE

A. Identification (réservé au propriétaire)

Nom du / des propriétaires : _____

Adresse sur laquelle se trouve l’installation septique :

Numéro du lot ou matricule : _____

Occupation de la résidence desservie par l’installation septique :

Permanent ☐

Saisonnière ☐

Nombre de chambre(s) à coucher : _____

Je, soussigné _____ déclare par la présente
que les renseignements de la section A sont complets et exacts.

B. Composantes de l’installation septique/puits d’eau potable
Traitement primaire

Puisard : ☐

Installation à vidange totale : ☐

Métal : ☐

Installation biologique : ☐

Béton : ☐

Cabinet à fosse sèche ou terreau : ☐

Polyéthylène : ☐

Aucune installation septique : ☐

Autre type de traitement primaire : _____

Année de construction de l’installation septique : _____

Traitement secondaire avancé ou tertiaire : _____

Commentaires et détails :

Type d’élément épurateur :

Classique : ☐

Filtre à sable classique: ☐

Modifié : ☐

Champ de polissage : ☐

Zone d’infiltration (1995-2000) : ☐

Puits absorbants : ☐

Filtre à sable hors sol : ☐

Aucun : ☐

C. Vérification (réservé au professionnel compétent) : ajouter des photographies
des éléments non fonctionnels)

Niveau d’eau de la fosse : Bon : ☐ Incorrect : _____

Vérification de la plomberie : Bon : ☐ Incorrect : _____

Test de fluorescéine: Bon : ☐ Incorrect : _____

Test de saturation: Bon : ☐ Incorrect : _____

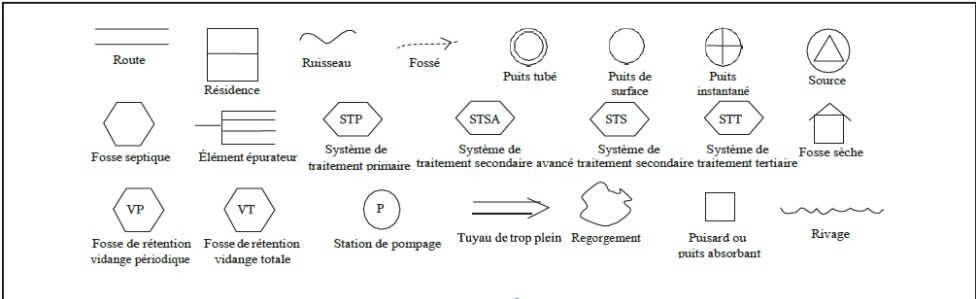
Date 1^{ère} inspection : _____

Date 2^{ème} inspection : _____

D. Localisation (réservé au professionnel compétent, voir au verso)

Règlement # 194-2024
ANNEXE 1 (suite)

D. Localisation : Indiquez la distance en mètres pour chaque composante : La résidence, présences de lacs ou cours d’eau, milieux humides et puits d’eau potable ou sources d’eau pour l’alimentation de la résidence.



E. Déclaration du professionnel compétent

La vérification effectuée par _____, a été réalisée conformément aux dispositions du règlement sur la mise aux normes des installations septiques numéro 194-2024.

Entreprise : _____

Signature du responsable de la vérification : _____

Signature et sceau du professionnel compétent : _____

Commentaires :